

'ECHO **DE LA MAYRE**

N°119 JUIN 2025

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE JACOU



Renaud Calvat, maire de Jacou vous invite à une réunion d'information le mercredi 25 juin à 18h30 à La Passerelle pour découvrir ce dispositif solidaire.

P. 6-7 **DOSSIER SPÉCIAL**



P. 04-05

Dossier spécial budget

P. 08-09

Modernisation des infrastructures d'eau potable P. 10-11

Projets structurants



NUMÉROS UTILES

Numéro gratuit et disponible 24h/24 permettant de vous mettre en relation avec un vétérinaire de garde à



Samu En cas d'urgence médicale, numéro répondant 7		Centre anti-poison En cas d'urgence liée à une intoxica	
24h/24.	11.	en das a digentes nes a une intexioa	
		Pharmacies de garde	32 37
Police secours 17 ou 1	12	Pour connaitre la pharamacie de g	arde près de chez
En cas de danger immédiat, que l'on soit victime	ou	vous.	
témoin. Mise relation avec la gendarmerie. 7j/7, 24h/2	24.		
		Urgence sécurité gaz	0 800 47 33 33
Pompiers	18	En cas d'urgence gaz (fuite ou suspection de fuite)	
En cas d'incendie, de fuite de gaz, de brûlure,	ou		
d'accident de la route. 7j/7, 24h/24.		Régie des eaux	0 969 323 423
		Pour tout urgence liée à l'eau : Refoulement d'égout,	
Enfance danger1	19	odeur anormale, regard bouché, fuite	
Pour toute situation d'enfant en danger, que l'on se	oit		
victime ou témoin. 7j/7, 24h/24.		Collecte	
		des encombrants	04 34 81 90 10
Urgences vétérinaires 31	15		

ÉDITO

66

Chères Jacoumardes, chers Jacoumards,

Parce que l'accès à une couverture santé de qualité est une priorité pour beaucoup d'entre nous, j'ai souhaité que Jacou s'engage dans une démarche concrète de solidarité et de santé pour tous ses habitants.

C'est pourquoi je proposerai, lors du prochain Conseil municipal du 23 juin, la mise en place d'une mutuelle communale, ouverte à tous les Jacoumards, sans condition d'âge, de situation ou de ressources.

Cette initiative s'adresse notamment à celles et ceux qui, aujourd'hui encore, ne bénéficient pas d'une mutuelle employeur obligatoire : retraités, étudiants, demandeurs d'emploi, indépendants, commerçants, artisans, professions libérales... Personne ne doit être laissé de côté face aux enjeux de santé.

La mutuelle communale de Jacou se veut simple, efficace et inclusive. Elle permettra à chacun et chacune de bénéficier d'une couverture santé de qualité, à un tarif maîtrisé, sans questionnaire médical, sans délai de carence, avec une adhésion immédiate.

Pour vous informer plus en détail et répondre à toutes vos questions, je vous invite à participer à une réunion d'information le mercredi 25 juin à 18h30, à la salle de La Passerelle. J'y serai présent aux côtés des représentants de La Mutuelle Familiale pour vous présenter ce dispositif et échanger avec vous

Ensemble continuons à faire de Jacou une commune humaine et solidaire!



Renaud Calvat
Maire de Jacou



SOMMAIRE

P. 18-19Vie sportive	P. 04-05 Dossier spécial : Budget	P. 04-05
P. 20-21Vie culturelle	P. 06-07 Dossier spécial : Santé	P. 06-07
P. 22Vie associative	P. 08-09 Dossier spécial : Travaux	P. 08-09
P. 23Inclusivité	P. 10-11 Projets structurants	P. 10-11
P. 24-25 Retour en images	P. 12-13 Environnement	P. 12-13
P. 26 Expression libre des élus	P. 14Bien grandir	P. 14
n' appartenant pas à la majorité	P. 15 Histoire de Jacou	
P. 27État civil	P 16-17 Citovenneté	P 16-17

L'ECHO DE LA MAYRE

Directeur de la publication : Renaud Calvat - **Directeur de rédaction :** Christine Baudouin - **Rédaction :** Marion Cavière et Matthias Pommier - **Photos :** Mairie de Jacou, Georges Di Meglio, Éric Monin et associations. **Conception graphique, maquette et impression :** LPJ Hippocampe - RCS 414 107 821 - Tél. 04 67 42 78 09.

Magazine imprimé sur papier recyclé

DOSSIER SPÉCIAL BUDGET

UN BUDGET MAITRISÉ

Marquée par l'installation d'éclairage LED au sein des bâtiments municipaux et terrains sportifs dans le cadre du programme de transition énergétique, l'année 2024 a permis à notre collectivité de réduire ses dépenses énergétiques à hauteur de 40 000 €. A cela s'ajoute une méticuleuse gestion des finances mise en place depuis de nombreuses années permettant de clôturer le budget 2024 avec un excédent de fonctionnement de 2,9 millions d'euros. Une somme réinjectée par la suite dans les différents projets d'investissements de notre commune tels que la rénovation des aires de jeux ou l'entretien de la voirie. L'année 2025 sera le point de départ des travaux des trois projets structurants (création de la nouvelle école, restructuration de l'école Thierry Pautes et création d'un nouveau centre de loisirs) mais également de la rénovation des aires de jeux de la Draye et de l'Hôtel de Ville. Ces projets ambitieux pour le bienvivre de notre commune sont rendus possibles par la fine gestion des finances publiques, et ce sans augmenter les taux d'imposition, pour la 20ème année consécutive.



LE BUDGET 2025

(voté en conseil municipal le 31/04 à l'unanimité des suffrages exprimés)

FONCTIONNEMENT 2025 : 10,3 millions €

2.96 millions € JEUNESSE

- 54 berceaux à la Crèche municipale Sabine Zlatin
- 600 enfants accueillis aux TAP et ALP

70 000 repas servis au sein des restaurants scolaires

704 000 € AMÉNAGEMENT

- · Poursuite des efforts engagés pour la transition énergétique
- Entretien des espaces naturels et de la voirie communale

620 000 € ···· SPORT, CULTURE, INTERGÉNÉRATIONNEL

- · Continuité des actions en faveur de l'accès au sport et à la culture
- Développement des activités destinées aux seniors
- Entretien des infrastructures sportives et culturelles

391 000 € sécurité

- Maintien des moyens alloués à la police municipale
- Renforcement du système de vidéoprotection

112 000 € SOLIDARITÉS

Soutien au CCAS dans ses actions de solidarité envers les personnes âgées, isolées, en situation de handicap ou de précarité

dédiés à l'entretien et à l'embellissement des espaces verts de notre commune

Subventions versées aux associations jacoumardes

INVESTISSEMENTS 2025 : 12,3 millions €

L'année 2025 marque la concrétisation des projets de construction du nouveau groupe scolaire, du centre de loisirs et de réorganisation de l'école Thierry Pautes. Le budget d'investissement de la commune est majoritairement consacré à sa réalisation.

Projets inscrits au budget 2025









UNE COMMUNE ENGAGÉE POUR SA JEUNESSE

Avec près de 3 millions d'euros, la jeunesse est le premier budget de la commune, traduisant un engagement fort du Maire et des équipes municipales pour les conditions de vie et d'apprentissage des enfants de Jacou. Cet engagement prend forme à travers des services publics de qualité et pensés pour répondre aux besoins des familles. Ce sont ainsi plus de 100 agents qui sont employés par la ville afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions au sein de la crèche municipale et des écoles. Mis en œuvre gratuitement, les temps d'accueils périscolaires (TAP) permettent aux enfants de découvrir de nombreuses activités culturelles, sportives et citoyennes, chaque jour après les heures d'enseignement.

Afin de soutenir les familles et l'éducation pour toutes et tous, la ville participe également à l'achat de fournitures scolaires à hauteur de 48€ par enfant et soutien de nombreux projets éducatifs en finançant la coopérative scolaire.

EN CHIFFRES

960 000 €

dédiés à l'accueil des enfants au sein de la crèche municipale

790 000 €

consacrés aux temps d'accueil périscolaire (TAP) et aux accueils de loisirs périscolaire (ALP)





L'ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS: UNE MUTUELLE COMMUNALE POUR TOUS LES JACOUMARDS

Pour faciliter l'accès aux soins des Jacoumardes et Jacoumards, la commune de Jacou lance sa mutuelle communale à partir du 25 juin.

Issue d'un partenariat avec La Mutuelle Familiale, une mutuelle militante à but non lucratif, cette initiative vise à garantir une couverture santé de qualité à un tarif accessible, grâce à des **paniers de soins négociés à des prix solidaires**.

Ce dispositif s'adresse à tous les jacoumards, quels que soient leur âge, leur situation ou leurs ressources, notamment ceux qui ne bénéficient pas d'une mutuelle d'entreprise : retraités, étudiants, demandeurs d'emploi, salariés précaires, indépendants, commerçants, artisans, agriculteurs et professions libérales.

La mutuelle communale est adaptée aux besoins des habitants : l'adhésion est à effet immédiat, sans carence et sans questionnaire de santé.



1 ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ À LA SOUSCRIPTION

Conseils, analyse des besoins, comparatif de garanties et aide à la résiliation de l'ancien contrat



DES TARIFS BLOQUÉS

jusqu'au 31 décembre 2026



DES TARIFS LISIBLES, DÉPENDANT UNIQUEMENT DE L'ÂGE

pas de questionnaire médical, pas de droit d'entrée, pas de frais de dossier. Le seul critère est d'habiter Jacou.



4 PANIERS DE SOINS NÉGOCIÉS

pour une souscription adaptée et plus accessible



UNE CRATUITÉ DE LA COTISATION ENFANT À PARTIR DU 3^{ème} enfant



DES GARANTIES IMMÉDIATES

sans délai de carence



1 ACCÈS SIMPLE ET PRATIQUE

en ligne et par téléphone

PAROLE À L'ÉLUE

L'accès à une couverture santé de qualité ne doit pas dépendre des revenus ou du statut professionnel. Avec cette mutuelle communale, les iacoumards peuvent bénéficier d'une mutuelle à des tarifs attractifs bloqués jusqu'à décembre 2026. Grâce à ce dispositif solidaire, nous facilitons l'accès aux soins pour toutes et tous, et faisons un pas concret vers davantage de justice sociale et d'égalité.



Karine Anneya Conseillère municipale déléguée aux solidarités

Comment adhérer :

Dès le 25 juin prenez rendez-vous avec un conseiller mutualiste au 04 67 55 80 71.

Des permanences sont organisées au CCAS de Jacou pour permettre aux habitants d'obtenir les réponses à leurs questions et de s'inscrire.

Vous pouvez également demander à être rappelé en remplissant le formulaire sur la page internet dédiée sur le site internet de la ville de Jacou (https://www.ville-jacou.fr/ mutuelle-communal-jacou)



PERMANENCES

Le 30 juin puis les 1ers et 3èmes lundis du mois de 09h à 12h et de 13h à 17h

CCAS de Jacou: 6 rue de l'Hôtel de Ville, 34830 Jacou 04 67 55 80 71 / ccas@ville-jacou.fr

Renaud Calvat vous invite à la réunion d'information concernant la mutuelle communale mercredi 25 juin à 18h30 à La Passerelle







MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE

La Régie des Eaux de Montpellier Méditerranée Métropole continue ses opérations de renouvellement du réseau d'eau potable en 2025 et 2026 à Jacou. Pour cette nouvelle phase de travaux, les axes Grand Rue, impasse des chênes et la rue de la Grimaudière sont concernés. C'est près d'un kilomètre de canalisations et branchements du réseau qui sera renouvelé. Cette opération majeure, intégralement financée par la Régie, sera sans impact sur votre facture.

Un renouvellement aux objectifs multiples

Une partie du réseau de distribution d'eau potable de notre commune contient de l'amiante. Afin de garantir la sécurité sanitaire de toutes et tous, la Régie des Eaux de Montpellier Méditerranée Métropole doit procéder au remplacement des sections concernées avant qu'elles ne représentent un danger pour les usagers. Les travaux permettront en outre de réduire les pertes sur le réseau, contribuant ainsi une meilleure gestion de cette ressource essentielle qu'est l'eau.

Où auront lieu les travaux?

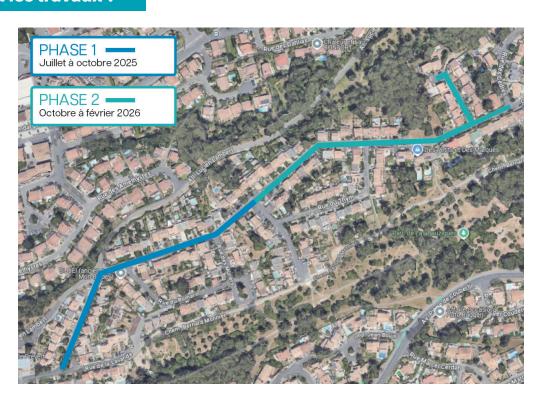
1 GRAND RUE ET IMPASSE DES CHÊNES

Début des travaux : mi juillet 2025

Fin des travaux : février 2026

700 mètres linéaires renouvellés

Coût de l'opération : 704 090 €



2 RUE DE LA GRIMAUDIÈRE

Début des travaux : Mi-septembre 2025

Fin des travaux : Fin octobre 2025

120 mètres linéaires renouvellés

Coût de l'opération : 130 000 €



CONTACTS

Durant ces travaux, les agents de la Régie vous informeront et prendront en compte vos demandes.

Vous pourrez les contacter 24h/24 au 0 969 323 423 ou sur le site http://regiedeseaux.montpellier3m.fr/



LE SAVIEZ-VOUS



La Régie des eaux de Montpellier Méditerranée Métropole a lancée en 2024 des travaux sur la commune du Crès pour renforcer l'alimentation en eau des communes de Jacou, du Crès et de Vendargues. Cela se traduit par la création d'un réservoir d'une capacité de 3 500m³ qui garantira un approvisionnement en eau constant et sécurisé.

La station d'épuration MAERA se modernise pour traiter environ 33 millions de m³ / an d'eaux usées provenant de 19 communes dont Jacou à l'horizon 2027. Il s'agit d'un véritable enjeux démographique et écologique puisque le site pourra alimenter 9000 logements en gaz et 3000 en eau chaude et chauffage et valoriser annuellement jusqu'à 1,3 Mm³ d'eau recyclée



PROJETS STRUCTURANTS

BÂTIMENTS D'OCCITANIE DÉCERNE UNE MÉDAILLE D'ARGENT POUR LA CONCEPTION DU PROJET DE CENTRE DE LOISIRS



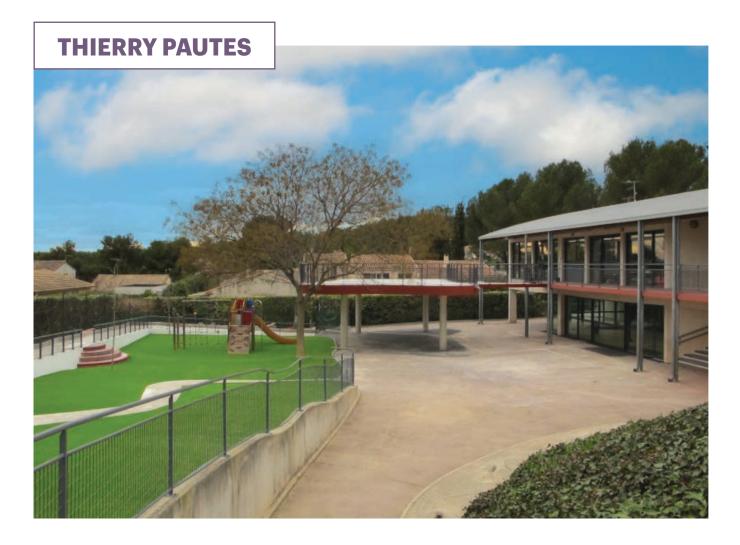
Le 30 janvier 2025 lors de la commission d'évaluation de l'association Envirobat Occitanie, notre commune a obtenu la médaille d'argent de la démarche « Bâtiment Durable d'Occitanie » (BDO) pour le projet de construction du centre de loisirs en phase de conception.

Porté par l'équipe municipale, le studio d'architecture Jouen et notre AMO (assistance à maitrise d'ouvrage) Netallia, le projet est salué comme « un exemple en matière de performance environnementale ». Ce cadre exceptionnel d'accueil pour les enfants préserve et valorise l'existant tout en ayant une réflexion sur le confort de ses usagers.

Qu'est-ce que le BDO?

Le BDO, ou Bâtiment Durable Occitanie, est une démarche visant à promouvoir la construction et la rénovation de bâtiments respectueux de l'environnement en Occitanie. Cette initiative encourage l'utilisation de matériaux écologiques, l'efficacité énergétique et la réduction de l'empreinte carbone des bâtiments. Le BDO met également l'accent sur le confort et la santé des occupants, tout en intégrant des pratiques de construction durable et innovante.





À partir de septembre 2026, la commune de Jacou comptera deux groupes scolaires, intégrant chacun des classes de maternelle et d'élémentaire. Cette réorganisation vise à simplifier le quotidien des familles en réduisant les temps de trajets en voiture.

Dans ce cadre, l'actuelle école maternelle Thierry Pautes accueillera les élèves de la petite section de maternelle jusqu'au CM2, répartis dans deux espaces distincts. Pour accompagner cette évolution, un vaste programme de travaux est prévu afin d'adapter et d'améliorer les infrastructures existantes.

Un chantier pensé pour respecter le rythme des enfants

Les travaux ont débuté le 7 avril, avec une première phase qui comprendra la construction d'une extension en bois et d'un nouveau préau. Cette étape, d'une durée de sept mois, a été soigneusement planifiée pour limiter les perturbations. Les entreprises accéderont au chantier via un cheminement indépendant, sans emprunter les zones fréquentées par les élèves.

Soucieuse de préserver la sérénité des tout-petits, la commune veillera à ce que les interventions les plus bruyantes ou impactantes aient lieu pendant les vacances scolaires.



es membres du CEJ ont pu se rendre sur le chantier lors des vacances de printemps

ENVIRONNEMENT

LES SERVICES TECHNIQUES REALISENT UNE CAMPAGNE D'ÉCHENILLAGE

Au cours du mois de janvier, les services techniques de la mairie ont mené une campagne d'échenillage visant à retirer les nids de chenilles processionnaires. Cette opération, qui consiste à couper les branches infestées et à les brûler (il est également possible de poser des pièges autour des arbres), permet d'éviter la dispersion de substances nocives dans notre écosystème, préservant ainsi la biodiversité locale. Les chenilles processionnaires sont bien connues pour leurs poils urticants provoquant des réactions cutanées et respiratoires. En éliminant ces nids, nous réduisons considérablement les risques de santé publique. De plus, l'échenillage est une méthode 100 % écologique. Contrairement à d'autres techniques qui utilisent des produits chimiques, cette approche respecte notre environnement.

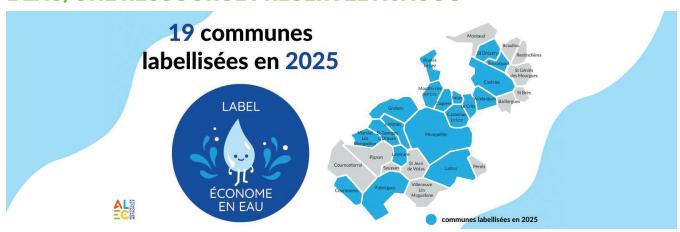


Une campagne réalisée chaque année par les agents du service technique de la mairie



Les chenilles processionnaires sont particulièrement dangereuses pour les animaux de compagnie, notamment les chiens. Elles peuvent provoquer des allergies très graves : nécrose de la langue, œdème des babines, vomissements... Il faut alors nettoyer à l'eau la zone concernée et emmener immédiatement l'animal chez un vétérinaire.

L'EAU, UNE RESSOURCE PRÉSERVÉE À JACOU



Jacou labellisée commune économe en eau

Pour la 3^{ème} année consécutive, la ville de Jacou a été labélisée « commune économe en eau » le mercredi 19 mars au parc des expositions de Montpellier. Ce prix décerné par l'ALEC Montpellier (Agence Locale de l'Energie et du Climat) valorise l'ensemble des actions mises en place par notre collectivité pour une meilleure gestion de l'eau.



LES FAMILLES JACOUMARDES ONT RESERVÉ UN ACCUEIL CHALEUREUX AUX AGNELLES

Le 26 avril, près de 200 jacoumards sont venus accueillir sur le terrain de la Goutte les 50 agnelles de la Bergerie des Tarasconnaises. Le maire a expliqué aux habitants que l'éco-pâturage représentait une solution naturelle et économique pour l'entretien de cet espace vert. Un coût annuel de près de 2 500 € habituellement absorbé par la commune pour le débroussaillage de ce vaste espace naturel. Le recours à l'éco-pâturage est par ailleurs une aubaine pour la préservation de la biodiversité locale puisqu'il s'agit d'un entretien naturel en protégeant la faune locale, en enrichissant les sols et en favorisant le retour des pollinisateurs.

Présentes jusqu'au mois de juin, les agnelles reviendront probablement en automne après un séjour en Aveyron puis au printemps prochain pour une nouvelle mission d'éco-pâturage. Un retour qui enchantera à n'en pas douter les plus petits et les plus grands.



UN FRANC SUCCÈS POUR LES CHEMINS DE TRAVERSE

Plus de 100 participants ont répondu présent pour la 2^{ème} édition des Chemins de traverse ! Deux nouveaux parcours étaient proposés : une boucle de 4 km vers Clapiers avec une pause conviviale assurée par les élus clapiérois, et une seconde balade autour de Las Bouzigues.

Grâce à un livret ludique rempli d'anecdotes et de jeux, petits et grands ont profité d'une belle journée de découverte sous un ciel radieux. Le

rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine, où de nouveaux itinéraires seront à découvrir!



Découvrez les parcours de balade!



LE CARNAVAL DE JACOU SOUS LE SIGNE DU FAR WEST

Cette année, le carnaval de Jacou a transporté de nombreux petits Jacoumards et leurs parents au cœur du Far West!

Tout au long de l'après-midi, de nombreuses animations ont plongé les participants dans l'univers de l'Ouest américain : confection d'attraperêves et de coiffes d'Indien, ateliers de coloriage et de maquillage ou encore animation autour des chercheurs d'or. Pour clôturer cette belle aprèsmidi, l'ARSEL a proposé une initiation à la danse country invitant toutes les générations à se joindre à eux pour un instant particulièrement fédérateur et convivial.

Un immense merci aux bénévoles de l'OMC, aux animateurs, à l'artiste Nicolas Gall, ainsi qu'aux agents et élus municipaux pour leur contribution à la réussite de cet événement festif!



LES PETITS JACOUMARDS ONT FÊTÉ LE TÊT (NOUVEL AN LUNAIRE) AVEC L'AMICALE VAN NAM

En janvier, la crèche de Jacou et l'Amicale Van Nam ont célébré le nouvel an chinois. Émerveillés par cette immersion culturelle, les enfants ont profité de l'ambiance festive et colorée, marquée par de superbes décorations et des mélodies traditionnelles envoûtantes.

LE SAVIEZ-VOUS

?

Cette année, le 29 janvier a marqué l'entrée dans l'année du Serpent de Bois, un symbole de sagesse, de stratégie et de renouveau.



HISTOIRE DE JACOU

UNE EXPOSITION SUR LES PRISONNIERS DE GUERRE ALLEMANDS À L'USINE (1944-1947)

Le 7 mars à Jacou, la conférence et l'exposition sur les prisonniers de guerre allemands à l'usine de Jacou (1944-1947) ont attiré près de 90 personnes. Organisées par Histoire et Patrimoine, elles ont révélé cette histoire locale méconnue. Olivier de Labrusse, président de l'association, a présenté les résultats de deux ans de recherches menées sur les archives du château de Bocaud. L'exposition, composée de 20 panneaux créés par Georges Geillon, a été saluée pour sa pédagogie. Le maire Renaud Calvat a insisté sur l'importance de transmettre ce témoignage aux écoles. La conférence a été suivie d'un débat et l'exposition a attiré une quarantaine de visiteurs le week-end suivant.



UNE HISTOIRE MÉCONNUE

De septembre 1944 à septembre 1947, 102 Prisonniers de Guerre Allemands (PGA) se sont succédés à l'usine de Jacou.

L'usine de Jacou ? C'est l'actuelle MJC Boby Lapointe. Pendant la guerre elle fabriquait du sucre à partir du raisin (on ne disposait plus du sucre de betterave du nord de la France, ni de sucre de canne des colonies). Septembre 1944 : notre région est libérée, mais la guerre n'est pas finie. On manque de main d'œuvre avec les 2 millions de prisonniers français en Allemagne jusqu'au 8 mai 1945. Malgré des archives fragmentées, le groupe de travail d'Histoire et Patrimoine a reconstitué le quotidien des prisonniers.





CÉRÉMONIE CITOYENNE À JACOU : L'ENGAGEMENT DES JEUNES ÉLECTEURS

Le samedi 15 mars, la municipalité de Jacou a organisé une cérémonie citoyenne à l'Espace République, réunissant une vingtaine de jeunes électeurs jacoumards et jacoumardes. Cet événement hautement symbolique, a donné l'opportunité à Renaud Calvat, maire de Jacou, accompagné de M. Benjamin Delprat, adjoint délégué à la citoyenneté de remettre en main propre les cartes électorales aux futurs électeurs de la commune.

Participant activement à la vie citoyenne de Jacou, le Conseil des Jeunes (CEJ) était présent et avait effectué un travail préparatoire sur l'engagement citoyen et les fondements de notre démocratie. De nombreux jacoumards ont répondu présent, témoignant de leur intérêt pour la vie citoyenne et leur volonté de s'impliquer dans la communauté.



1789 COCARDES : UN PROJET INTERGÉNÉRATIONNEL

16

Le CEJ lance le défi de fabriquer 1789 cocardes pour fêter la prise de la Bastille le 14 juillet 1789. Ces cocardes, symboles de la république française, seront redistribuées et valorisées lors de la cérémonie du 13 juillet à Jacou.

ÉLECTIONS

Inscrivez-vous sur les listes électorales

Depuis 2019 et la mise en place du Répertoire Électoral Unique, il est possible de s'inscrire tout au long de l'année et jusqu'au sixième vendredi précédant une élection. Plus simple, ce système permet une gestion nationale coordonnée et sécurisée. En application des dispositions prévues par le code électoral, la Mairie de Jacou procède régulièrement à une mise à jour de ses listes. En effet, seuls les citoyens remplissant les conditions prévues par l'article L.11 du code électoral peuvent y demeurer inscrits. Si vous avez déménagé, pensez à signaler votre changement d'adresse. Vous pouvez vérifier votre situation sur www.servicepublic.fr.

LANCEMENT DE LA RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITE CIVILE



UN ENGAGEMENT À VOTRE PORTÉE

Les habitants de Jacou souhaitant s'engager dans cette démarche citoyenne peuvent s'inscrire via le site de la mairie de Jacou. Une fois inscrits, les volontaires bénéficieront de formations spécifiques pour acquérir les compétences nécessaires à leurs futures missions.

Une réunion de présentation pour la création de la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) s'est déroulée le 1er avril à l'espace République avec la participation de Jacques Bonnet, coordinateur de la RCSC, Marc Segura, chef de la police municipale ainsi que Renaud Calvat, maire de Jacou. Cette initiative vise à mobiliser les jacoumards et jacoumardes volontaires pour soutenir et renforcer les services de secours et de sécurité en cas d'événements majeurs (inondations, incendie, canicule, etc.).

Participer à la RCSC, c'est non seulement contribuer à la sécurité et au bien-être de sa communauté, mais aussi développer des compétences utiles et valorisantes. Cet engagement est une opportunité pour les

> citoyens de Jacou de jouer un rôle actif dans la protection de leur commune et de ses habitants.





LES MISSIONS DU CCFF EN 2024



SENSIBILISATION

dans les écoles, au collège, à l'IME, ou lors de conférences publiques



PRÉVENTION, SURVEILLANCE ET ENTRETIEN

Accès forêts : débroussaillement en collaboration avec les services techniques

Contrôle des bornes à incendie et des passages (accessibilité)

Surveillance des activités à risques incendie lors des manifestations (13 juillet, Carnaval, etc.)

Patrouilles en période de danger (4x4 et VTT) : 3000 km parcourus

EN CHIFFRES

166 heures

de sensibilisation

214 heures

de surveillances des activités à risques incendie

275 heures de patrouille

+ de 650 heures de bénévolat total



LE JACCHB: UNE ÉPOPÉE MÉMORABLE EN COUPE DE FRANCE!

Le dimanche 23 février restera gravé dans les mémoires du JACCHB. Cette journée exceptionnelle a vu l'équipe masculine de Jacou réaliser un véritable exploit en Coupe de France. En 16° de finale, les joueurs ont triomphé de Carpentras avant de créer la surprise face à Fréjus lors d'un match haletant remporté d'un petit but.

Portée par une solidarité sans faille et des supporters en feu, l'équipe a écrit une page incroyable de son histoire, accédant jusqu'aux demi-finales de la compétition. Une performance rare pour un club de cette taille! Même si l'aventure s'est arrêtée aux portes de la finale, les joueurs peuvent être fiers de leur parcours. Ils ont fait vibrer leur ville, porté haut les couleurs du club et prouvé qu'avec du cœur, de l'engagement et de la passion, tout devient possible. Bravo et merci à toute l'équipe, au staff et aux supporters pour cette magnifique aventure!

Le Rugby Club Jacou Montpellier Nord récompensé pour ses valeurs

Le club a été désigné lauréat de la 25° édition du Club Rugby Passion. Ce titre, décerné par la Fédération Française de Rugby, récompense son esprit d'hospitalité, de sportivité et de convivialité lors de la saison 2023-2024.

Une récompense bien méritée!



JACOU AU CHAMPIONNAT DU MONDE DE QWAN KI DO JUNIORS EN ITALIE!

Du 11 au 13 avril 2025, la 2° édition du Mondial de Qwan Ki Do enfants s'est tenue à Lodi (Italie), réunissant 800 compétiteurs de 15 pays. Parmi eux, 11 jeunes du Club de Jacou ont participé avec succès. Daniyel a été sacré Champion du Monde en technique (11/12 ans). Inaya, Louna et Lucas ont décroché le bronze dans leurs catégories respectives. En combat, Louna et Victoria ont remporté le titre de Championnes du Monde (13/15 ans), tandis que Yanis et Lucas ont obtenu une belle 3° place (9/10 ans). Julien Azemard, directeur technique, a salué la performance des enfants et remercié les parents pour leur soutien.

Le club se tourne à présent vers le Championnat du Monde adultes prévu en 2026 en Roumanie.



PAROLE À L'ÉLU

Le sport à Jacou est riche et accessible à toutes et tous. Qu'il soit pratiqué en loisir ou en compétition, adapté aux seniors, aux tout-petits ou aux personnes en situation de handicap, chacun peut y trouver sa place.

Ces dernières années, le sport féminin a connu un bel essor, et nos clubs s'investissent également dans des actions solidaires comme Octobre Rose.

L'Office Municipal des Sports anime la vie sportive locale avec des événements fédérateurs comme les Trophées des Sports, les Foulées de Bocaud ou la randonnée de nuit.

Continuons à faire du sport un moteur de lien social et de dynamisme pour notre ville!



Michel Combettes Adjoint au maire délégué au sport

VIE CULTURELLE

L'ART S'EXPOSE À JACOU : LES ARTISTES À L'HONNEUR



EN CHIFFRES

La saison 2024-2025 :

13 artistes 11 expositions

5 ateliers gratuits proposés en lien avec les expositions Cette année, la saison culturelle a été marquée par une série d'expositions par des artistes jacoumards qui ont mis en avant des techniques et des inspirations variées. De la peinture au dessin au feutre, en passant par le crochet, tous les arts ont trouvé leur place à l'Espace Saint-Pierre-aux-Liens et à la Maison de la Coquille mis à disposition par la municipalité. L'exposition d'Elina Pechena a offert une immersion dans l'art traditionnel ukrainien de la Pysanka, la décoration d'œufs de Pâques. L'artiste a animé des ateliers créatifs où les visiteurs ont pu confectionner leurs propres œufs décorés, un moment de partage et de créativité particulièrement apprécié.

Vous êtes un artiste amateur ou professionnel? Vous souhaitez exposer vos œuvres?

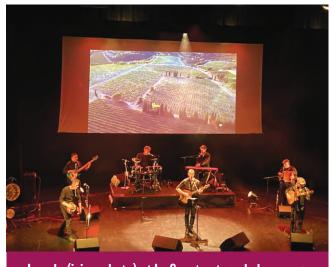
Contactez nous pour connaître les modalités : leslie.arnal@ville-jacou.fr

DEUX CONCERTS AUX COULEURS OCCITANES À LA PASSERELLE

La Passerelle a accueilli Joanda et le groupe Lo Cocut lors de deux soirées exceptionnelles consacrées à la culture occitane. Le public, particulièrement nombreux, s'est laissé porter par l'ambiance festive et conviviale des concerts.

Pour la première soirée, le chanteur Joanda a transporté l'audience dans un voyage sensoriel, grâce aux sonorités uniques des instruments traditionnels tels que la cornemuse, la vielle à roue et l'accordéon. Le lendemain, Lo Cocut a rendu hommage à Max Rouquette, accompagné des Canta Lauzetas, un groupe féminin de Saint-Bauzille de Putois.

Le succès de ces deux soirées a confirmé l'engouement du public pour la culture occitane, particulièrement fédératrice.



Joanda (ici en photo) et Lo Cocut ont rendu hommage à Max Rouquette, un écrivain occitan local qui a grandement contribué à la sauvegarde de la culture et la littérature occitane.

FOCUS

UNE SAISON À LA PASSERELLE



UNE PROGRAMMATION VARIÉE

Musique, danse, théâtre, cirque et cinéma rythment la saison 2024-2025. La salle de spectacle offre la lumière aux artistes les plus reconnus (Ours, Nicole Ferroni) comme aux artistes de la scène artistique locale, ou aux associations. Des spectacles jeunes publics sont régulièrement proposés pour éveiller les enfants à la création artistique et développer leur imagination.

UN LIEU DE PARTAGE

Concerts associatifs, cérémonie sportive, gala de fin d'année... la salle de spectacle se transforme au gré des événements organisés et devient lieu de rencontre et de partage. En mai, elle a accueilli les talents jacoumards lors de la soirée découverte des jeunes talents.





UN LIEU DE SOUTIEN AUX ARTISTES

Des résidences d'artistes sont programmées tout au long de la saison, permettant d'offrir aux compagnies un lieu de travail.

LA CULTURE POUR TOUS

La programmation est conçue par l'équipe municipale pour être accessible, avec des tarifs attractifs et de nombreux spectacles gratuits. Des séances avec les scolaires sont régulièrement organisées. Intégrée à la politique culturelle de la ville, l'offre de La Passerelle s'inscrit dans une dynamique plus large incluant des animations à la médiathèque, des expositions et divers événements culturels tout au long de l'année. Cette programmation est enrichie par la participation active des associations jacoumardes et des acteurs locaux de la vie culturelle.



VIE ASSOCIATIVE

L'AMICALE VAN NAM À LA DÉCOUVERTE DU VIETNAM

A l'initiative de Viviane GUYOT, présidente de l'amicale VAN NAM, 46 participants ont exploré le Vietnam, de Hanoi à Hô Chi Minh-Ville. Durant quinze jours, ils ont plongé au cœur d'un pays fascinant où traditions et modernité se côtoient. Un moment fort du voyage fut la visite d'un orphelinat soutenu par Madame Guyot, où les participants ont contribué à l'achat de costumes pour les enfants en prévision du Tét (nouvel an Vietnamien), perpétuant ainsi une tradition locale empreinte de solidarité et de partage.



SOIRÉE CULTURELLE VIBRANTE À LA SALLE PRÉVERT : UN VOYAGE EN ESPAGNE



Le 8 mars 2025, l'association Sonrisas-y-Sol de España a organisé une soirée de partage culturel mettant à l'honneur trois régions d'Espagne : le Pays Basque, la Catalogne et l'Andalousie.

Devant un public nombreux, Denis Llorca a présenté les particularités culturelles de ces régions. Lors du repas, diverses spécialités locales ont été proposées : pintxos basques, plat catalan et dessert andalou. L'événement a été marqué par des danses traditionnelles, dont la sardane et le flamenco, avant de se terminer en musique avec l'orchestre de Caroline Romance. Une soirée réussie, pleine de chaleur et de convivialité!

LES NOUVEAUX PRÉSIDENTS D'ASSOCIATIONS

Félicitations à Laure Pith, qui devient la nouvelle présidente de l'association des commerçants Jacou Parc Cœur. Et un grand merci à Marion Ellul pour son investissement durant toutes ces années à la présidence de l'association.

Félicitations à Myriam Meunier, nouvelle présidente des jardins familiaux qui succède à Cathy Guasch.



LE GOÛT DES AUTRES : UN FOODTRUCK INCLUSIF AU CŒUR DE JACOU

Le food-truck Le Goût des autres s'installe régulièrement les mardis midi à Jacou. Il est tenu par des adolescents de l'IME La Pinède, un établissement qui accompagne et forme des jeunes en situation de handicap depuis 1965.

Ce projet lancé en 2017 favorise leur apprentissage et leur intégration professionnelle. De la préparation des plats au service, les adolescents participent activement à chaque étape, en mettant à l'honneur des produits frais et bio. Les repas sont disponibles à emporter ou à savourer sur la place Frédéric Mistral, spécialement aménagée pour offrir un moment convivial en plein air.

Au-delà d'un projet culinaire, c'est une véritable opportunité pour ces jeunes de développer leurs compétences, d'apprendre à travailler en équipe et d'aller à la rencontre des jacoumards.

Envie de connaître les prochaines dates du food-truck ? Retrouvez-les dans Le Mois à Jacou!

L'IME LA PINÈDE A FÊTÉ SES 60 ANS

Créé en 1965 sous le mandat de Joseph Arlery, l'institut médicoéducatif La Pinède est géré par l'Association Éducative La Pinède.

La structure accueille des jeunes de 6 à 20 ans en situation de handicap, offrant un accompagnement éducatif, scolaire et médico-social adapté pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle.

UN ATELIER D'INITIATION À LA LANGUE DES SIGNES À LA MÉDIATHÈQUE

les Pendant vacances d'hiver. bibliothécaires ont proposé un atelier d'initiation à la Langue des Signes française dans le cadre de leur trimestre consacré au langage. Une dizaine de personnes y ont participé ; après une brève introduction sur l'histoire de la LSF, une initiation sur différents thèmes de la vie quotidienne, comme la politesse, la famille et les émotions, leur a été proposée et mise en pratique. Cet atelier a permis de valoriser la richesse de cette langue et sera très certainement reproposé à la Médiathèque!

RETOUR EN IMAGES



Cérémonie de remise des bouteilles d'huile d'olives aux participants du chantier loisirs jeunes



Spectacle jeune public «L'eau de la vie»



Projection-débat du film Vies à Vies avec son réalisateur, Nicolas Gaidet



Le traditionnel repas des seniors



Un atelier créatif et intergénérationnel pour le carnaval



Dispositif «Savoir rouler à vélo» avec la police municipale



Cross de l'école Condorcet organisé par l'OMS





25

La guinguette des seniors du 19 mars avec les enfants du CEJ et les jeunes de l'IME la Pinède





EXPRESSION LIBRE : ÉLU N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ

Les propos recueillis sont sous la stricte responsabilité de leurs auteurs selon l'article 9 de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité.

Le dernier budget de ce mandat voté, est marqué par un fort recours à l'emprunt pour créer un nouveau groupe scolaire. Nous ne pouvons que regretter qu'une fois de plus le Maire et sa majorité municipale aient refusé un débat et une concertation sur le choix de rénover l'école Condorcet ou de construire une nouvelle école.

Il est tout aussi urgent, que le maire cesse de confondre un bulletin de vote avec un blanc-seing valable six ans. Dans tout régime démocratique, ceux qui ne sont pas en accord avec la ligne « officielle » ont donc le droit de faire connaître leur point de vue. Cette opposition est saine et naturelle, puisqu'elle est la condition même du pari démocratique. Elle doit être respectée. Le mépris dont fait preuve le maire envers certaines associations, les élus d'opposition aucune réponse à nos courriers, refusant d'appliquer la loi malgré un courrier du Préfet sur l'affichage libre. A Jacou les mots Démocratie, Transparence et citoyenneté sont bannis par la majorité. La capacité de l'homme à faire preuve de justice rend la démocratie possible, mais son penchant pour l'injustice rend la démocratie nécessaire.

Robert Trinquier Conseiller Municipal

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Bienvenue aux nouveaux Jacoumardes et Jacoumards

- Lisa LETIERS, le 16 octobre
- Ambre DUSSEAUX LUCIEN, le 1er novembre
- Alice MAILLET, le 5 novembre
- Zayd BEN OUABI, le 10 novembre
- Lucia VERNINE da SILVA, le 29 novembre
- Amir TOUASALTI, le 4 décembre
- Ethan MONREAL, le 6 décembre
- Maël ROCHE, le 6 décembre
- Rafaella PISANO, le 12 décembre
- Jessy BISTOQUET, le 16 décembre
- Malo VAILLÉ, le 17 décembre
- Jannah RACHIDI, le 23 décembre
- Marin CARON CADUDAL, le 4 janvier

- Alicia BENAVIDES SALGANO, le 31 janvier
- Léo TOURNIER DE PASCALE, le 3 février
- Ambre BOUTILLIER NAUDOT, le 3 février
- Mahé FÊTU, le 4 février
- Alba NKEMEN, le 6 février
- Nassim BEN SAID, le 14 février
- Valentine ZEKRI, le 15 février
- Aksel AMZAL, le 18 février
- Arya BOURGOGNE, le 26 février
- Lucien DOMBRET, le 12 mars
- Thibault DUPIN, le 16 mars
- Négan BOUSQUET, le 25 mars

MARIAGES

Tous nos vœux de bonheur à

- Hubert BENHAMDINE et Sothy SAM, le 30 novembre
- Frédéric MIZAC et Elisabeth LANSARD, le 14 décembre
- Thibaut GERARD et Marie-Adeline SOLER, le 14 décembre
- Hamza KHOUNA et Lise GALLOIS, le 16 décembre

DÉCÈS

Sincères condoléances aux familles et amis de

- Anne NORMAND veuve CHOUEZ, le 9 octobre
- Joseph FENECH époux DIONET, le 23 octobre
- Sophie MOULIN, le 28 octobre
- Alain NOGARET veuf BEDOS, le 10 novembre
- Nicole ABRIC veuve BELLET, le 24 novembre
- Eric BERTAULT, le 12 décembre
- Jean LOPEZ époux MARTINEZ, le 20 décembre
- Dominique CORTADELLAS, le 27 décembre
- Maud CHEVÉ veuve BONIDAN, le 27 décembre
- Marcia MELATO veuve DIABINHO, le 1er janvier
- Léon WERCHOWSKI-STABIO époux SERRANO, le 1er janvier 2025
- Lucette ROUMEJON épouse BOISSIER, le 3 janvier
- Jean DAMON époux PARMENTIER, le 4 janvier

- Gilbert CHASTAN époux DEUIL, le 8 janvier
- Eliane BOUSCHET épouse ARLES, le 10 janvier
- Lucette MOREAU veuve ROBIN, le 15 janvier
- Eveline LALEQUE veuve CURY, le 12 février
- Thérèse LORENZI, le 13 février
- Ginette ALDON veuve JAMBET, le 24 février
- Rose GOMEZ veuve SALVA, le 28 février
- Roger CALAMEL veuf QUET, le 2 mars
- Sylvia SORIANO veuve CAILLOUX, le 4 mars
- Martine VERDIER épouse LACASSAGNE, le 4 mars
- Christiane RABUEL, le 16 mars
- Janine STELLA veuve PUJOL, le 22 mars
- Paul ARLES veuf BOUSCHET, le 23 mars
- Micheline MAS épouse VIGNERON, le 29 mars





